

Le 26 septembre 2017

Madame la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

**Déclaration CFDT en préambule**

**A la Commission de dialogue social du 26/09/17 relative au régime indemnitaire.**

La CFDT demande en préalable à cette réunion

* que l’engagement réitéré de la Présidente (relayée moultes fois par le Vice-Président) qu’ **« aucun agent ne perdra un centime »** soit confirmé, car aujourd’hui le projet prévoit que beaucoup d’agents ne conservent leur niveau de régime indemnitaire **que s’ils bénéficient de la part variable (qui est variable par définition !),** que d’autres perdent, que seuls les cadres ++ voient leur situation améliorée.
* Nous n’irons pas jusqu’à demander à M.Neugnot de confirmer que ce sera « pour l’éternité » selon ses propos antérieurs, mais au moins **jusqu’au moment où le passage sur le nouveau dispositif sera plus intéressant pour eux,**
* Que les modalités de cette garantie soient élaborées et présentées aux représentants du personnel, en Commission de dialogue social et en Comité technique, avant de faire l’objet d’une délibération, **comme le font d’autres Régions.**
* **Que la Région ne joue pas la montre** pour passer en force un projet inacceptable.

La Secrétaire de la section CFDT
du Conseil Régional 06 82 13 75 11